



Poux

Quelques règles générales

- Les enfants de l'âge des baladins sont les plus touchés (jeux tête contre tête), mais tout le monde peut en attraper, à tout âge, même les personnes très propres : ce n'est pas une question d'hygiène.
- Les poux ne sautent pas et ne volent pas, ils passent uniquement par contact direct ou échange d'objets (bonnet, oreiller...).
- Il n'y a pas lieu d'évincer systématiquement des enfants atteints de pédiculose (lentes et poux).

Que faire ?

- Demande aux parents ou responsables légaux d'effectuer une vérification des cheveux de leur enfant avant le camp, de réaliser un premier traitement si nécessaire et de fournir les produits pour la poursuite des soins.
- Assure-toi que chaque scout·e puisse ranger ou faire sécher ses vêtements séparément de ceux des autres.
- Sensibilise-les dès le départ : pas d'échange de bonnets, foulards, serviettes, oreillers, brosses, casques...
- Surveillance : démangeaisons, grattage fréquent, rougeurs sur le cuir chevelu et isole le linge de tête suspect dans un sac plastique fermé en attendant le lavage.
- Pour savoir comment traiter les poux et le linge, consulte [la brochure de l'ONE \(Moi aussi j'ai eu des poux\)](#).

Punaises de lit

Quelques règles générales

- Tout le monde peut être confronté aux punaises de lit : leur présence n'est pas liée à un manque d'hygiène.
- Elles ne se transmettent pas directement d'une personne à l'autre. Elles se déplacent principalement avec les bagages, vêtements, sacs et autres textiles.
- Sois attentif·ve aux indices : piqûres, petites traces de sang ou déjections sur la literie ou présence d'insectes.

Que faire ?

- À l'arrivée dans un lieu d'hébergement, sois attentif·ve à l'état des lits, matelas et espaces de couchage.
- Évite de déposer inutilement sacs et vêtements sur les lits ou autres surfaces textiles.
- En cas de suspicion, isole les affaires concernées dans des sacs fermés et évite de les déplacer vers un autre espace de couchage.
- Préviens rapidement la personne responsable du lieu d'hébergement.
- Les textiles concernés peuvent être traités par un lavage ou chauffage à plus de 60 °C ou par congélation à -20 °C pendant 72 heures.
- N'utilise pas toi-même de produits insecticides. Une infestation peut nécessiter l'intervention d'un professionnel.
- Pour identifier, prévenir ou gérer une infestation, consulte les [recommandations de l'AVIQ \(Les punaises de lit : comment prévenir et gérer une infestation\)](#).